

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du jeudi 3 avril 2025

Nombre de membres :

En exercice : **11**

Présent : **8**

Qui ont pris part
à la délibération : **8**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de **GRAUVES**.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr LEROUX Jean-Philippe, Mme JOYON Emilie et Mr GAUCHER Jérôme.

Date de la convocation :

21/03/2025

Secrétaire de séance : Mr DOMINE Maxence

**N° 07/2025 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES
DIRECTES LOCALES**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **DECIDE de ne pas augmenter les taux et VOTE** les taux communaux 2025 suivant :

- | | |
|----------------------------|----------------|
| - Taxe Foncière (bâti) | 33.85 % |
| - Taxe Foncière (non bâti) | 20.13 % |
| - Taxe d'Habitation | 15.74 % |

Adopté à la majorité (5 pour – 3 abstentions)

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ